



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Conditions de vie des étudiants

Question au Gouvernement n° 3951

Texte de la question

CONDITIONS DE VIE DES ÉTUDIANTS

M. le président. La parole est à M. Alain Bruneel.

M. Alain Bruneel. Madame la ministre de l'enseignement supérieur, je suis allé à la rencontre des étudiants de plusieurs universités, qui m'ont exprimé leur angoisse, leurs incertitudes, leur détresse psychologique. J'ai été estomaqué, loin de m'imaginer dans quelles conditions de logement vivent certains étudiants. J'ai été le témoin de logements insalubres, dont les fenêtres en bois sont totalement pourries, dont les radiateurs sont hors service, dont les murs sont couverts de tâches de moisissure. Mais le pire, ce sont les cafards et les punaises de lit : c'est ignoble ! Inacceptable !

M. Raphaël Schellenberger. À Strasbourg, ce sont des animaux liminaires !

M. Alain Bruneel. Ce sont des témoignages bouleversants, émouvants, révoltants, qui décrivent une vie sans vie, dans neuf mètres carrés. Madame la ministre, accepteriez-vous que votre enfant vive dans cet enfer ? Privés de cours, de liberté, de jobs étudiants, de leur jeunesse, ils lancent tous le même cri d'alerte.

La précarité s'aggrave, malgré les repas à 1 euro. Il faut souvent faire la queue plus d'une heure pour espérer décrocher de quoi manger. Le ventre vide, les étudiants se tournent vers les associations face à la démission de l'État. Les jeunes que j'ai rencontrés sont presque gênés d'avoir à parler de leurs conditions de vie et d'études. Ils en ont presque honte. Mais ceux qui doivent avoir honte,...

Un député du groupe LaREM . C'est vous !

M. Alain Bruneel. ...ce sont ceux qui laissent les étudiants dans une telle détresse morale et matérielle !
(*Applaudissements sur les bancs du groupe GDR et sur plusieurs bancs du groupe FI.*)

Madame la ministre, il y a un fossé entre vos déclarations et la réalité. Vous avez le devoir d'imposer aux CROUS – centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires – un relogement digne des étudiants qui vivent dans de telles conditions. Allez-vous décréter l'annulation de leurs loyers en cette période de pandémie et instaurer un revenu étudiant ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe GDR et sur plusieurs bancs du groupe SOC. – Mme Bénédicte Taurine applaudit aussi.*)

La jeunesse sacrifiée, oubliée, invisible, reste mobilisée et attend des actes forts. Il faut l'écouter, car elle a beaucoup de choses à vous dire ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes GDR, SOC et FI.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Mme Frédérique Vidal, *ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation*. Cela fait quatre ans que, quasiment toutes les semaines, je vais à la rencontre des étudiants dans les résidences universitaires, dans les restos U, dans les universités ou dans les écoles.

M. Raphaël Schellenberger. Cela fait quatre ans qu'on ne vous voit pas !

Mme Frédérique Vidal, *ministre*. Je vous le confirme, l'état dans lequel se trouvent certaines résidences universitaires de notre pays, qui ne date pas d'il y a quatre ans, est un véritable problème.

Si l'on prend l'exemple des résidences de Villeneuve-d'Ascq, auxquelles je sais que vous êtes particulièrement attentif, je me suis rendu sur place dès le mois de juin dernier, afin de me rendre compte de la situation et de travailler avec le CROUS à la réhabilitation totale des bâtiments.

À cet égard, j'ai sollicité le président de la région Hauts-de-France, qui n'a pas jugé bon de venir en complément de l'effort de l'État. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM. - Huées sur les bancs du groupe LR.*)

M. Pierre Cordier. Ce n'est pas un argument ! Nous voulons des éléments de réponse, pas des propos politicards ! C'est médiocre !

M. Fabien Di Filippo. Nous avons hâte de vous voir aux élections !

Mme Frédérique Vidal, *ministre*. J'ai également sollicité le président de la métropole européenne de Lille qui, lui, a accepté de verser 12 millions d'euros sur les cinq prochaines années pour contribuer à la réhabilitation des résidences. Au total, entre le CPER – contrat de plan État-région –, le CNOUS – Centre national des œuvres universitaires et scolaires –, la métropole et le plan de relance, ce sont plus de 73 millions qui seront consacrés à la rénovation des résidences de Villeneuve d'Ascq.

Oui, monsieur le député, il y a énormément de choses à faire pour les étudiants : nous les faisons les unes après les autres. Tout comme nous savons depuis 2000 qu'il y aura un afflux d'étudiants qui posera la question du nombre de places à l'université, cela fait plus de vingt ans que des résidences universitaires indignes existent dans notre pays. C'est ce gouvernement qui a débloqué des moyens de sorte que cette question appartienne au passé et non au futur. (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes LaREM et Dem.*)

M. Boris Vallaud. Non !

Données clés

Auteur : [M. Alain Bruneel](#)

Circonscription : Nord (16^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3951

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Enseignement supérieur, recherche et innovation

Ministère attributaire : Enseignement supérieur, recherche et innovation

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 avril 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [14 avril 2021](#)